

2024 s'est achevée, 2025 sera placée sous le signe de la prudence



Que retenir de l'année 2024 ? Une année marquée par la persistance des conflits mondiaux. Les catastrophes naturelles en France et en Espagne, liées au changement climatique, rappellent l'urgence d'une action mondiale face à ce phénomène. La COP 29, pourtant attendue, s'est conclue sans engagement crédible. Une instabilité politique en France, avec une dissolution de l'Assemblée Nationale et un gouvernement ébranlé, rapidement confronté à une motion de censure fragilise le pays. L'espoir est désormais de voir ce gouvernement tenir plus de trois mois. Il ne faut pas se le cacher : gérer une commune aujourd'hui relève d'un véritable défi, face à des

contraintes financières de plus en plus lourdes, une complexité administrative croissante et une violence inacceptable envers les élus et agents publics qui témoignent d'un climat social tendu. 2024 restera une année difficile, mais l'avenir reste à bâtir avec espoir.

Et pour le Cellier en 2024 ? Des actions concrètes ont été réalisées par la municipalité en soulignant l'attention portée sur l'amélioration du cadre de vie, le développement durable, l'attractivité économique locale, l'engagement social et associatif ainsi que la réussite éducative. 2025 annonce aussi des projets ambitieux menés avec une prudence financière.

>>>



L'amélioration du cadre de vie cellarien

De nombreux travaux ont été entrepris pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. Le 20 janvier 2024, le **Parc de la Mothe** a été inauguré pour apporter des places de parking dans le bourg, de l'espace de détente et de loisirs pour toutes les générations.

Plusieurs avancées significatives dans notre démarche d'aménagement de notre commune ont marqué 2024, comme l'élaboration de scénarios **pour transformer le cœur de bourg**, en anticipant les projets de demain et en mettant l'accent sur la mixité des usages et la qualité de vie. **Le début du bilan du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** a été initié afin d'ouvrir la voie à une refonte ambitieuse, pleinement cohérente avec le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) et pour un développement harmonieux et durable de notre commune.

La sécurisation des villages est toujours une de nos priorités avec la mise en place de dispositifs de prévention adaptés aux besoins locaux et en concertation avec les riverains. Un investissement de 252 000 € a permis d'améliorer la sécurité sur l'ensemble de notre territoire. Pour faciliter les déplacements et préserver notre patrimoine naturel, l'entretien des bâtiments, de la voirie et des chemins communaux est toujours renforcé.

LE CELLIER EN QUELQUES CHIFFRES...

- **4 116 habitants** au 1^{er} janvier 2025 (source INSEE)
- **44 naissances** en 2024
- **55 décès** en 2024
- **24 mariages** en 2024
- **5 pacs** en 2024

Le développement durable, au cœur de notre engagement

En réponse à des enjeux environnementaux croissants et pour assurer une gestion plus efficace des eaux, **la réfection d'une partie des réseaux d'eaux pluviales a été menée**. Nous avons investi plus de **500 000 €** dans les secteurs de l'Ormier, du Gripeau et du Tonnelier. Pour garantir à la fois économies d'énergie et sécurité, l'éclairage public a continué sa modernisation par **la mise en place de systèmes d'éclairage LED et un relamping complet**. Pour promouvoir l'autosuffisance énergétique tout en protégeant les véhicules des intempéries, **des ombrières ont été installées sur le parking de TroCantons**.

L'obtention de la 2^e fleur au Concours Régional des Villes et Villages Fleuris est une belle reconnaissance de nos efforts pour embellir notre cadre de vie et préserver notre



Spectacle de théâtre de rue programmé dans le cadre de la saison culturelle à l'occasion de la journée « Nature & Jardins »

environnement. Enfin, **l'opération « Une Naissance, un arbre »** symbolise notre engagement à célébrer chaque naissance tout en contribuant à l'enrichissement de notre environnement.

Le renforcement de l'attractivité économique du Cellier : une clé pour l'avenir

Du côté de la vie économique, **Le Cellier a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux commerçants** sédentaires et ambulants dans le bourg enrichissant l'offre de produits locaux : les nouveaux bouchers, sur le marché un fromager et un affûteur, un nouveau foodtruck spécialisé en cuisine asiatique, une agence immobilière... **Une nouvelle association des entreprises** a vu également le jour. Cette même association a organisé son premier marché de Noël fin novembre avec une vingtaine d'artisans locaux pour mettre en lumière les talents méconnus du Cellier.

L'engagement social, associatif et culturel : un trio au service de notre commune !

Les actions sociales du CCAS ont été au cœur de nos priorités cette année encore, avec un soutien accru aux plus vulnérables par l'écoute, les aides apportées, la veille active sur les loge-

ments insalubres principalement. **La matinée d'information sur la prévention routière**, en juin 2024 a été appréciée par une dizaine de participants. **Le repas des aînés** organisé en octobre 2024 a accueilli 110 participants pour un moment de convivialité et de partage. **La distribution des colis de Noël et des kits scolaires, la poursuite de l'opération « Boîtes de Noël Solidaires », les permanences numériques avec la COMPA, les mutuelles communales, le transport solidaire avec Pilot'âge** sont d'autant d'initiatives citoyennes annuelles apportant un peu de chaleur, de soutien, d'entraide et d'espoir aux personnes dans le besoin.

Le tissu associatif et sportif est toujours pour notre municipalité un moteur essentiel de la vie locale. Les événements associatifs ont été encore riches cette année. **La 4^e édition d'Octobre Rose** a de nouveau mobilisé de nombreuses personnes pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et les dons reversés ont dépassé toutes nos attentes. L'aménagement de nouveaux locaux pour l'école de musique au niveau du Centre Technique Municipal permet de favoriser l'accès à la culture et à l'éducation artistique.

La culture est un levier indispensable pour le rayonnement de notre territoire. **La saison culturelle 2023-2024 a encore été riche**



Des ombrières installées sur le parking de TroCantons

en programmation variée et qualitative pour tous les publics. **Un nouveau partenariat culturel avec Ligné et le Sivom** a permis la naissance d'un projet pour les adolescents en leur offrant l'opportunité d'expressions artistiques et d'échanges.

La réussite éducative et l'épanouissement des jeunes : des enjeux majeurs pour Le Cellier

Dans cette démarche, plusieurs initiatives sont mises en place pour soutenir les enfants et

leurs familles. **La rénovation générale de l'école élémentaire publique** associée à l'installation d'une école « transplantée » dans des modulaires pendant les travaux, garantit la continuité pédagogique pour tous les élèves dans un environnement favorable. En janvier 2024, **les élections d'un nouveau Conseil des Jeunes Cellariens (C.J.C.)** ont permis aux enfants de s'exprimer à travers des projets comme l'opération « Une Naissance, un arbre », l'idée d'installer des toilettes publiques au niveau du complexe sportif, la création de la boîte à humeur, le projet cinéma de plein air...

La municipalité leur donne ainsi la parole et un rôle dans la vie communale. **La fête de la pause méridienne** offre également une belle occasion de renforcer la convivialité et l'esprit communautaire au sein des écoles. Pour répondre aux besoins croissants des familles, **deux micro-crèches privées se sont implantées**. Enfin, **un nouveau dispositif antigaspillage a été introduit au restaurant scolaire** avec des serviettes réutilisables et une gestion plus responsable des ressources, illustrant notre volonté de concilier éducation responsable et développement durable.

Pour 2025...

Comme nous vous l'avons annoncé précédemment, le projet phare concerne **la rénovation de l'école élémentaire publique**. Ce projet, qui intègre une chaudière biomasse dans un souci de transition énergétique, s'élève à un coût global estimé à **environ 2 860 000 € HT** répartis sur les années 2025 et 2026. Le détail du financement de cette opération se compose comme suit :



Esquisse du projet de rénovation de l'école © Sandrine Pouget Architecte

- **Honoraires et études** : la maîtrise d'œuvre et les diverses études nécessaires (environnement, qualité, AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)...) représentent un budget d'environ **275 000 € HT**
- **Rénovation des bâtiments** : les travaux de rénovation, y compris l'installation de la chaudière biomasse et des panneaux photovoltaïques, sont estimés à **2 285 000 € HT**
- **Location des modulaires pendant les travaux** pour un montant de **300 000 € TTC** (TVA non récupérable).

Afin de réaliser cette rénovation, plusieurs sources de financement ont été identifiées :

- **Subventions** : un total de **781 100 €** (27 % du coût total) :
 - DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : **250 000 €** (estimation)
 - Fonds Verts : **300 000 €**
 - Conseil Régional : **43 900 €**
 - COMPA : **187 200 €**
- **Emprunt** : **1 000 000 €** (35 %).
- **Autofinancement** : la commune contribuera à hauteur de **1 080 000 €** (38 %).

Ce grand projet, bien qu'indispensable **nous demande un réel ajustement des priorités d'investissements avec des choix cruciaux**. Un alourdissement des coûts en raison de l'affaissement de la toiture de l'école qui n'était pas prévu dans le projet initial, nous oblige à réévaluer certains investissements pour préserver l'équilibre financier de la collectivité.

Il est essentiel de ne pas fragiliser notre endettement et de maintenir notre capacité à investir sur le long terme.

Dans ce contexte, voici les projets qui seront maintenus dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements :

- **Travaux de rénovation des commerces** : un investissement de **290 000 €** pour la mise aux normes des commerces tels que le Proxi, la boulangerie et l'ancien bureau de poste.
- **Rénovation de l'église** : l'éclairage et le chauffage de l'église seront rénovés pour un montant de **100 000 €** (subvention COMPA 35 542 €).
- **Réaménagement du Centre Technique Municipal (CTM)** : un projet de **250 000 €** pour moderniser les installations (subvention COMPA : 74 741 €).
- **Aménagement des abords de la halte ferroviaire** : un investissement de **160 000 €** pour améliorer l'accessibilité et le cadre de vie autour de la halte ferroviaire (subvention COMPA : 62 400 €).

A contrario, nous avons fait le douloureux choix de **devoir reporter la construction de la halle sportive** qui est attendue par de nombreux sportifs cellariens. En effet, au début du projet, l'estimation du budget de construction était d'environ 1 500 000 €, aujourd'hui il s'élève à 2 700 000 € (augmentation du coût des matériaux principalement, un nou-

veau marché est en cours de rédaction). Ce qui dépasse d'une manière significative nos capacités d'investissement actuelles. Afin de continuer de vous apporter un service qualitatif, sécurisé et répondant au plus grand nombre de disciplines sportives, nous sommes actuellement sur l'étude de la réfection du sol du complexe sportif.

Ces investissements 2025 et la continuité du fonctionnement de la municipalité témoignent de notre volonté de répondre aux enjeux de développement du Cellier tout en préservant l'équilibre financier et en optimisant les financements publics disponibles.

La solidité de nos comptes et la gestion rigoureuse nous permettent cependant de rester optimistes.

Les défis municipaux sont et seront nombreux mais nous restons déterminés jusqu'à la fin de notre mandat pour garantir l'avenir de notre commune et offrir à nos habitants un cadre de vie en conformité avec les challenges de demain.

Au nom de la municipalité, nous vous souhaitons une excellente année 2025 à vous toutes et tous !

Pour information, le débat d'orientation budgétaire aura lieu lors du Conseil municipal du 25 février 2025 et le vote du budget primitif au Conseil municipal du 1^{er} avril 2025.



Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2025

Pour rappel, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la Commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Si vous répondez par internet, l'agent recenseur n'aura pas besoin de revenir vous voir ou de vous relancer.

Un code d'accès et un mot de passe figureront sur la notice qui vous sera remise dans votre boîte aux lettres ou par votre agent recenseur pour vous permettre de procéder à la déclaration via le site : <https://questionnaire.le-recensement-et-moi.fr>

Pour le recensement, la commune a été divisée en 7 districts (secteurs). Retrouvez ci-dessous vos agents recenseurs et leurs districts.

DISTRICT 11 : Gérard PAGEAU

DISTRICT 12 : Tiphaine LOUERAT

DISTRICT 13 : Yves BATARD

DISTRICT 14 : Catherine SACHOT

DISTRICT 15 : Marie-Christine NOYER

DISTRICT 16 : (Agent not shown)

DISTRICT 17 : Brigitte BELLIARD

Véra LE JALLÉ (Agent not shown)

Vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Les districts 12 et 13 du Cellier ont été tirés au sort pour y répondre et seuls les hommes seront interrogés. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur

vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur www.insee.fr



Vie communale

Un avant-goût de Noël à la Résidence Montclair

Le 4 décembre, à l'occasion de l'arbre de Noël en présence des enfants du personnel, la résidence Montclair a reçu le magicien Stan VITKO avec son spectacle visuel et interactif dans lequel se succèdent apparitions de colombes, jeux de mime, magie comique et sculptures sur ballons.

Les résidents et enfants ont passé un après-midi magique. Après ce fantastique spectacle, les cuisiniers de l'EHPAD ont servi des madeleines et sablés préparés par leurs soins, pour accompagner le chocolat chaud.



Opération « Une Naissance, un arbre » : 38 arbres plantés en 2024 pour 38 naissances cellariennes en 2023

Depuis 2023, la Commune a mis en place l'opération « Une Naissance, un arbre ». Cette initiative vise à célébrer chaque nouvelle naissance par la plantation d'un arbre. En 2024, 38 arbres seront plantés à la Vinalière afin de créer une haie bocagère, ce qui correspond au nombre de naissances en 2023.



Le 30 novembre, cinq familles ont participé à cet événement symbolique avec l'aide de l'équipe municipale des espaces verts, d'élus et du Conseil des Jeunes Cellariens. Un pommier, arbre « témoin » symbolisant les naissances de l'année 2023, a également été planté.

Avec cette opération, la Commune diver-

sifie les essences locales pour enrichir son patrimoine naturel. Ces plantations, allant du hêtre au noyer, jouent un rôle crucial dans la lutte contre le réchauffement climatique. Selon l'étude de l'Ademe (Agence de la transition écologique) : « Un arbre mature peut évaporer jusqu'à 450 litres d'eau par jour, soit l'équivalent de cinq climatiseurs. »

Cette opération s'inscrit dans une démarche plus large de sensibilisation à l'importance des espaces verts. L'objectif est double : contribuer à la lutte contre le changement climatique et encourager la responsabilité environnementale dès le plus jeune âge.

Rendez-vous en 2025 pour les naissances 2024 !



Vie associative

Concours de belote organisé par Loisirs et Détente de Launay

L'association Loisirs et Détente de Launay vous propose de vous divertir lors de son concours de belote du **dimanche 16 février à la salle William-Turner**. Les portes pour les **inscriptions** s'ouvriront à **13 h 30** et le **tournoi** débutera à **14 h**.

Tarif : 8 € par personne.
Bar et restauration sur place.



Les actualités du Cellier Mauves Football Club

Forte mobilisation pour le Téléthon

Les 30 novembre et 1^{er} décembre, Le Cellier Mauves FC s'est mobilisé pour la recherche contre la maladie. Le samedi après-midi, le traditionnel tournoi de futnet (tennis ballon) a une nouvelle fois réuni une quarantaine de joueuses et joueurs. Le dimanche matin, une séance de foot diversifié, ouverte à toutes et tous, a permis aux participant(e)s de découvrir le football de manière ludique, moyennant une contribution symbolique de 2 € par personne. Bonne humeur et solidarité étaient au rendez-vous.



Tournoi de Futnet au profit du Téléthon

L'ensemble des fonds collectés lors de ce week-end sont reversés à l'AFM Téléthon pour soutenir la lutte contre les maladies.

Une belle dynamique sportive

Le 7 décembre, à l'issue d'un match serré, les U18 du Cellier Mauves FC se sont finalement imposés 4 à 1 face à l'ES Vertou, 2 équipes ex aequo au classement. Une victoire qui propulse notre équipe U18 en Division 1 !

Les belles performances de nos équipes de foot à 11 ne s'arrêtent pas là. Au terme de la première phase de championnat, nos équipes seniors (évoluant respectivement en D1, D3 et D5) se distinguent également par leurs résultats. L'objectif de cette saison est ambitieux : accéder à la division supérieure pour chacune des équipes. L'équipe fanion vise ainsi la R3, l'équipe B la D2 et l'équipe C la D4.

Rendez-vous est donné sur les bords des terrains les samedis et dimanches pour encourager nos joueurs !

Journées Foot et + des vacances de février

Comme à chaque période de vacances scolaires, Le Cellier Mauves FC organise ses traditionnelles Journées Foot et +. Ouvertes à toutes et tous, licencié(e)s ou non, ces journées ont lieu au stade de Mauves-sur-Loire. Elles associent pratique du football, activités sportives et ludiques variées.



Les U18 suite à leur victoire face à l'ES Vertou

- **Lundi 10 et mardi 11 février** : catégories U5 à U9 (2014-2019)
- **Mercredi 12 et jeudi 13 février** : catégories U10 à U13 (2012-2015)
- **Vendredi 14 février** : catégories U14 à U18 (2007-2011)

Tarifs : 20 € la journée, 35 € pour 2 journées.

Horaires : de 9 h 30 à 16 h 30. Accueil périsport possible à partir de 8 h jusqu'à 18 h.

Prévoir tenue de sport, gourde et pique-nique. Programme détaillé et inscription sur le site du club.

Retrouvez toutes les informations et contacts utiles sur le site du club :

www.lecelliermauves.fr

Facebook : Le Cellier Mauves FC

Instagram : lecelliermauvesfc

Les RDV à venir de TIPI, le tiers-lieu à la brasserie Tête Haute

Jeudi 16 janvier : Apéro tricot

Rejoignez ce club de tricoteuses et tricoteurs, initiez-vous ou découvrez de nouvelles mailles et... passez une excellente soirée !

De 17 h 30 à 20 h. Sur place : apéro tapas à 5 €.

Vendredi 17 janvier : Soirée jeux de société

La soirée pour jouer en famille ou entre amis ; sur place une large sélection de jeux et... toujours des nouveautés !

Dès 19 h 30. Petite restauration : hot-dogs maison.

Vendredi 24 janvier : Karaké

La soirée qu'on ne présente plus et que vous attendez avec impatience : venez chanter !

Dès 19 h 30. Petite restauration : hot-dogs maison.

Vendredi 31 janvier : Concert de folk alternatif «Ryoddson»

Dès 19 h 30. Petite restauration : hot-dogs maison. Participation au chapeau.

Samedi 1^{er} février : Repair Café

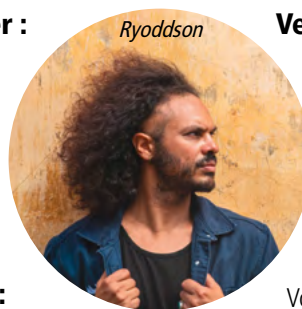
De 10 h 30 à 13 h. Participation libre.

Jeudi 6 février : Book Club

Vous aimez les livres ? Vous cherchez un roman, une BD à vous mettre sous la main ? Ce rendez-vous est pour vous !

Sur inscription par mail : tipi.tierslieu@gmail.com

De 19 h à 21 h. Apéro tapas à 5 €.



Vendredi 7 février : Karaké

Dès 19 h 30. Petite restauration : hot-dogs maison.

Samedi 8 février : Scène Ouverte !

Musicien(ne)s, chanteuses et chanteurs, la scène est à vous !

Vous avez quelques morceaux à interpréter ? Vous avez besoin d'accompagnement ? Tout est possible.

Infos / inscriptions : tipi.tierslieu@gmail.com

Dès 19 h. Petite restauration sur place. Participation au chapeau.

Vendredi 14 février : Soirée SANS VALENTIN

Une soirée délicieusement décalée faite de bonne musique, de danse et d'animations surprises...

Dès 19 h 30. Petite restauration : hot-dogs maison. Participation au chapeau.

Le Comité de Jumelage du Cellier : continuité et nouveaux projets 2025



En ouverture de séance de l'Assemblée Générale du 6 décembre, le **président Jean-Michel BLAIS** a remercié la municipalité pour son accompagnement dans le déroulement des activités menées en 2024. Il a vivement remercié tous les bénévoles, les **membres de l'association Sport Senior Santé Ligérien et du club de football** qui ont œuvré lors de la troisième édition de la marche gourmande. Celle-ci a été une nouvelle fois une belle réussite malgré la météo. **Les nombreux projets conduits en 2024 ont pu montrer la volonté d'un dynamisme de l'association** : carnaval, défilé aux lampions pour les enfants de 5 à 11 ans, fête de l'Europe, participation à l'interjumelage des comités du Pays d'Ancenis, marche gourmande. L'anniversaire des 35 ans de jumelage à Langförden qui s'est déroulé en mai 2024 témoigne de l'amitié avec Langförden/Vechta.

Toutes les manifestations pour les enfants seront reconduites en 2025 avec des nouveautés, voire des surprises ! Le Comité de Jumelage accompagnera au cours du premier trimestre 2025 l'école primaire Saint-Jean-Bosco dans son projet international avec l'école primaire de Langförden.

Cette AG s'est terminée par le vote des membres du Conseil d'Administration. Un cocktail dînatoire clôturait cette AG pour remercier tous les bénévoles qui avaient apporté leur aide à la marche gourmande 2024.

Si vous souhaitez apporter votre soutien aux valeurs portées par l'association, contactez-la à ceej.lecellier@gmail.com ou au 06 73 09 84 74.



Mercredi 5 février de 14 h 30 à 17 h, Résidence Montclair

Participez au « Carneval* » du Comité de Jumelage du Cellier

Le Comité de Jumelage vous invite au « CARNEVAL » selon la tradition allemande. Cette édition sera intergénérationnelle.

Tous les enfants âgés de 4 à 11 ans accompagnés d'un parent sont invités aux activités de bricolage, de jeux, à danser et à chanter de 14 h 30 à 17 h. À partir de 16 h 30, dégustation de la traditionnelle galette. Petits et grands, venez avec votre déguisement.

La présence d'un parent est nécessaire. Nombre de places limité. Inscriptions jusqu'au 3 février par mail à ceej.lecellier@gmail.com

** Carnaval en allemand*

Vie scolaire et extra scolaire

Les actualités de l'école Saint-Jean-Bosco

Samedi 25 janvier

Portes ouvertes à l'école Saint-Jean-Bosco

Vous souhaitez vous renseigner sur l'école privée Saint-Jean-Bosco en vue de la rentrée prochaine pour votre/ vos enfant(s) ?



L'équipe enseignante

vous accueille le samedi 25 janvier, de 9 h 30 à 12 h, pour vous faire découvrir l'école, de la Petite Section au CM2, les espaces (dont celui de la garderie), les classes, les projets.

Ce sera aussi l'occasion d'échanger avec les parents des associations (OGEC / APEL).

Les inscriptions pour l'année 2025-2026 ont déjà commencé. Vous pouvez, dès à présent, prendre RDV avec Antoine JOGUET, Chef d'établissement.

Renseignements au 02 40 25 47 08 <https://lecellier-stjeanbosco.fr>

Samedi 8 mars de 11 h à 19 h et dimanche 9 mars de 10 h à 18 h

Le week-end structures gonflables de retour au complexe sportif du Cellier !

Le complexe sportif Charles des Jamonnières va de nouveau se transformer en parc d'attractions. De nombreuses structures gonflables vont faire le bonheur des enfants, **pour les tout-petits jusqu'à 12 ans**. Cette année, ne manquez pas le toboggan géant et les autres nouveautés...



Le complexe sportif sera aménagé en deux parties : un espace pour les 0-3 ans avec des jeux de motricité et une structure gonflable adaptée à cette tranche d'âge et, de l'autre côté, des structures plus volumineuses accueillant les plus grands.

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents. Les chaussettes sont obligatoires.

Buvette et restauration sur place

Tarifs :

- 0-3 ans : 2 € la journée
- 3-12 ans : 6 € la journée / 10 € les deux jours

Entrée gratuite pour les adultes accompagnateurs.

Week-end organisé par l'APEL de l'école Saint-Jean-Bosco. Les bénéfices de cet événement sont dédiés au financement des projets pédagogiques de l'école (sorties scolaires, activités, interventions extérieures).

Expression du groupe minoritaire

Ouvrons le dialogue pour penser et construire le Cellier de demain

Depuis plus de quatre ans et demi, en tant qu'élus, nous participons à la vie municipale au nom des Cellariens.

Malgré le peu de partage d'informations de la part de la majorité et la quasi-inexistence de débats, nous nous efforçons de proposer des idées favorisant l'intérêt général pour un développement durable et solidaire de la commune. Nous avons aussi à cœur d'être au plus près des attentes et préoccupations des Cellariens, comme en témoignent nos permanences dans les villages.

Aujourd'hui, nous souhaitons poursuivre ce dialogue et, à l'image de notre rencontre-débat sur le thème des Mobilités en février 2022, proposer une réflexion commune sur des sujets qui nous concernent tous. Après échanges et rencontres avec plusieurs Cellariens, certains objets de préoccupation et d'intérêt ont émergé.

C'est pourquoi nous vous invitons en 2025 à participer à 3 réunions et ateliers thématiques, de 10h à 11h30, salle Louis-de-Funès :

- **Vivre ensemble au Cellier** le samedi 1^{er} février
- **Consommer localement** le samedi 8 mars
- **Rendre la commune attractive** le samedi 26 avril

Nous nous appuyons sur des valeurs telles que la démocratie participative, la cohésion sociale, la solidarité, la préservation de l'environnement, le dynamisme de la commune, la gestion rigoureuse et transparente du budget.

N'hésitez pas à venir écouter les échanges et à faire entendre votre voix.

En cette période de vœux, malgré un contexte mondial particulièrement anxieux, nous espérons que cette année apporte la paix entre les hommes et qu'elle soit pour nous tous, synonyme de moments de bonheur, de bonne santé et de plaisir d'être ensemble.

Virginie Postec, Olivier Ganne, Aurélie Valadié, Patrice Chapeau, Cristelle Van Kemenade

lcellierdurableetsolidaire@gmail.com

Page Facebook Le Cellier Durable et Solidaire

Chaîne Youtube Le Cellier Durable et solidaire

Commerçants / artisans / artistes

Lara GOUIX, une praticienne Shiatsu



Lara GOUIX, dont la société est immatriculée au Cellier, a suivi une formation de 4 ans et demi, soit plus de 500 heures de cours à l'École Dojo Zen dirigée par Olivier MERLET à Clisson, qui forme les praticien(ne)s Shiatsu. Pour finaliser sa formation, elle a obtenu le Certificat Fédéral de Praticien(ne) Shiatsu dispensé par la Fédération Française de Shiatsu Traditionnel.

C'est alors qu'elle se lance dans la création de son activité, nommée **ito shiatsu**, pour recevoir les personnes et les accompagner dans leur mieux-être. Lara propose de recevoir les personnes en cabinet à Ligné, dans un

lieu ressourçant au Domaine de Beaucé et elle peut également se déplacer à domicile avec son matériel pour les séances de Shiatsu.

Le Shiatsu est une technique manuelle de soin d'origine japonaise, qui consiste en des étirements et pressions sur l'ensemble du corps, suivant les méridiens et points d'acupuncture. **Indiquée aussi bien en préventif qu'en traitement pour des maux récents ou ancrés, cette technique s'adapte à l'accompagnement de toutes les étapes de la vie, pour un rééquilibrage physique, psychique et émotionnel.**

Sa qualité de praticienne est imprégnée et renforcée par son parcours de danseuse professionnelle, qui lui confère connaissance et conscience fine et profonde du corps et du mouvement.

Prochainement, Lara souhaite mettre en place des séances collectives de Do In (yoga japonais) pour proposer un temps de soin, de prise de conscience corporelle avec des clés pratiques d'auto-massage et d'étirements. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à la contacter.

Séances de Shiatsu sur RDV par mail à lara.itoshiatsu@gmail.com ou par téléphone au 06 03 96 08 54

Instagram : @ito.shiatsu

Facebook : ITO shiatsu

Site web : laragouix3.wixsite.com/atelier-ito

Foxy Com : votre image, notre impression

Implantée au Cellier, Foxy Com met son expertise au service des entreprises, associations et collectivités pour leurs besoins en supports de communication imprimés.

Que ce soit pour des imprimés papier traditionnels, de la signalétique sur mesure ou des goodies (cadeaux d'entreprise), Foxy Com accompagne ses clients de l'idée à la livraison.

Avec ses deux sites de production, Foxy Com offre une fabrication locale et de qualité, adaptée à vos projets, qu'ils soient simples ou exigeants. Depuis juillet 2024, Foxy Com est le fruit de la fusion de deux entreprises, cumulant plus de 15 ans d'expérience dans le secteur.

Contactez Foxy Com au 06 69 24 89 51 ou à tanguy@foxycom.fr

Site internet : www.foxy-com.fr

Pour des supports de communication qui vous ressemblent, pensez Foxy Com !



Saison culturelle

TRÈS
JEUNE
PUBLIC

Dimanche 2 février à 10 h et à 11 h 15, salle William-Turner

« En Boucle », un concert électro-pop pour les tout-petits

Un doudou dans une machine à laver
Un ballon tout rond
Le tic-tac du réveil
Une boîte à musique
Des bisous
Des chansons minutes
Des rythmiques électro-ludiques
Des voix, des cordes
Corps et machines

Musique électronique, musique concrète et instruments acoustiques se mélangent pour faire tourner des mélodies, des accords et le décor, encore et encore...

Installés sous un « arbre-mobile », Yann Savel et Nathalie Carudel berceront et émoustilleront les enfants avec leurs rythmiques et ritournelles façon musiques actuelles.



Payez et réservez vos places sur Weezevent



Très jeune public (3-6 ans) - Durée : 36 min.

Tarifs :

- 8 €
- 6 € avec réservation préalable par courriel à culture@lecellier.fr, par téléphone au 02 40 25 40 18 ou en mairie
- 6,99 € avec réservation via la plateforme Weezevent
- Gratuit pour les jeunes de moins de 25 ans, bénéficiaires du RSA et autres minima sociaux, demandeurs d'emploi, bénéficiaires d'allocation adulte handicapé (guichet physique, réservation par mail, téléphone ou plateforme Weezevent)

En amont des 2 représentations du spectacle « En Boucle », toutes les classes maternelles du Cellier bénéficieront, sur le temps scolaire, d'ateliers de sensibilisation et de pratique autour de 5 chansons du spectacle. Ces ateliers seront animés par les 2 artistes du spectacle.

Pays d'Ancenis et alentours



Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher



Mercredi 22 janvier à 16 h 30 Heure du conte (3-6 ans)

Venez écouter les contes et légendes d'hier et d'aujourd'hui sur le thème de « l'ours » avec le groupe de lecteurs « Des mots pour le dire ».

Durée : 45 min. - Sur inscriptions.

Mercredi 29 janvier de 14 h à 17 h Coding goûter (dès 8 ans)

En duo adulte-enfant, apprenez à coder en vous amusant sur la thématique « Le vent d'hiver ». Animation proposée par l'association Kidikod. Apportez votre ordinateur ou tablette et un goûter à partager.

Durée : 3 heures - Sur inscriptions.



Inscriptions et infos : 02 40 25 44 82 ou www.bibliofil.pays-ancenis.fr

2024, une année riche pour la COMPA

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), regroupe 20 communes et 70 000 habitants. Chaque année, la collectivité œuvre au plus près pour le quotidien des habitants et la mise en place de grands projets.

Plus d'infos sur www.pays-ancenis.com



• Des actions et investissements marquants

- **Soutien aux investissements des communes** : une enveloppe de 7.5 millions d'euros d'aide a été votée pour la période 2024-2026 pour aider aux aménagements nécessaires à la qualité de vie locale.
- **Fin des travaux de l'aire d'accueil des Gens du Voyage à Ligné.**
- **Inauguration de la station d'épuration de Mésanger.**
- **Loto du patrimoine** : un chèque de 340 000 € d'aide a été perçu pour la future réhabilitation de la piscine Alexandre Braud à Vallons-de-l'Erdre.
- **Début des travaux au centre aquatique Jean Blanchet** à Ancenis-Saint-Géréon.
- **Refonte du site de la COMPA** : une arborescence simplifiée permet un accès facilité aux services du quotidien et aux grands projets portés par la Communauté de communes.
- **Promotion touristique** : un nouveau site « Bienvenue en Pays d'Ancenis » a vu le jour pour promouvoir le territoire, son tourisme et sa qualité de vie.

• Des événements phares

- **L'Entreprise parle aux jeunes – 18-29 mars** : plus de 850 élèves ont visité près de 50 entreprises du territoire.
- **Parcours Permanents d'Orientation** : renouvellement de six parcours sur le Pays d'Ancenis en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **Passage de la Flamme Olympique – 5 juin** : sur les communes d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire, Vallons-de-l'Erdre, Ligné avec 14 000 spectateurs.
- **Raid Loire en Famille – 9 juin** : 118 duos présents pour une journée sportive sur le secteur de Loireauxence.
- **Team&Run – 28 juin** : l'évènement sportif des entreprises du Pays d'Ancenis a rassemblé 1 350 coureurs issus de 151 entreprises du territoire.
- **Eco R'aide – 3, 4 et 5 juillet** : 80 jeunes de 13 à 17 ans présents à l'évènement sportif et éco-citoyen sur le secteur de Teillé.
- **Rencontre Sport Santé Seniors – 8 octobre** : une centaine de seniors ont participé aux ateliers sportifs et santé à Oudon.
- **Lancement des prix littéraires – 19 septembre** : Prix Lire en Pays d'Ancenis et prix BD du Pays d'Ancenis en partenariat avec l'association Ancenis BD et l'espace culturel Leclerc d'Ancenis-Saint-Géréon à Teillé.
- **21^e édition du festival Ce soir, je sors mes parents – 11 au 13 octobre** : sur les communes de Ligné, Joué-sur-Erdre, Mouzeil, Pannecé, Teillé, Riaillé et Trans-sur-Erdre, 2 900 spectateurs dont 760 élèves.
- **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets – du 16 au 23 novembre** : sur les communes de Joué-sur-Erdre, Vair-sur-Loire, Oudon et Le Cellier.

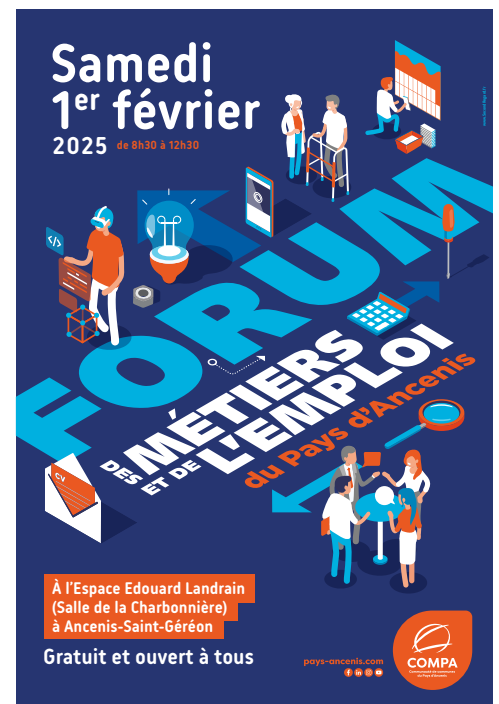
À noter déjà pour 2025

- **Lundi 3 février** : **changement de collecte des déchets** pour une partie du Pays d'Ancenis.
- **Le Forum des Métiers et de l'Emploi** du Pays d'Ancenis le **samedi 1^{er} février** à Ancenis-Saint-Géréon.
- **Harpes au Max**, le festival international de harpes revient sur le Pays d'Ancenis du 15 au 18 mai.

Toute l'actualité du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com et sur les réseaux sociaux.

RDV au Forum des métiers et de l'emploi du Pays d'Ancenis

Le Forum des métiers et de l'emploi, organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), aura lieu le samedi 1^{er} février de 8 h 30 à 12 h 30, à l'Espace Édouard Landrain, à Ancenis-Saint-Géréon.



C'est le **rendez-vous incontournable pour l'orientation et la formation des jeunes**, en réflexion sur leur avenir, **mais aussi pour les demandeurs d'emploi ou pour toute personne en reconversion professionnelle.**

La manifestation, organisée en lien avec les établissements scolaires du Pays d'Ancenis, les partenaires économiques et les acteurs de l'orientation de la formation et de l'emploi, s'appuie sur l'implication de plus de 200 intervenants. **Tous les secteurs de l'emploi du territoire sont représentés.**

Le Forum est divisé en **trois pôles** :

- « **Métiers et entreprises** »,
- « **Établissements scolaires du Pays d'Ancenis** »,
- « **Orientation pour tous** ».

Des rencontres thématiques seront également proposées avec un focus sur les métiers de demain ou encore les opportunités professionnelles du Pays d'Ancenis.

Plus d'infos sur le site :

www.pays-ancenis.com (Mon quotidien > Emploi, formation > Découvrir des métiers et des entreprises)

Collecte des déchets : des changements à venir



Changement du jour de collecte, jours fériés, nouveau calendrier... À partir du 3 février 2025, des évolutions sur la collecte des ordures ménagères et sacs jaunes interviendront. La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) fait le point sur ces évolutions.

Pas de changement en janvier 2025

Sur le mois de janvier 2025, les modalités de collecte 2024 resteront en vigueur, sans modification des jours de collecte. Un calendrier spécifique pour cette période est disponible sur le site Internet de la COMPA www.pays-ancenis.com

Nouveau calendrier à partir de février 2025

À compter du 3 février 2025, certains habitants verront leur jour ou leur semaine de collecte modifié(e). Le nouveau calendrier est accessible en ligne (www.pays-ancenis.com). Il sera distribué en janvier dans les boîtes aux lettres des foyers concernés.

Collecte décalée les jours fériés

Comme précédemment, il n'y a pas de collecte les jours fériés. Cependant, à partir de février 2025, lors d'un jour férié, la collecte est décalée d'une journée, sur l'ensemble de la semaine. Par exemple, pour le lundi de Pâques (21 avril 2025), la collecte est décalée au mardi. Cela entraîne un décalage pour le reste de la semaine, avec la collecte du mardi effectuée le mercredi, celle du mercredi au jeudi, celle du jeudi au vendredi et celle du vendredi au samedi.

Pour toute demande d'informations, les habitants sont invités à contacter le numéro vert 0800 947 075 de 9 h à 12 h et à consulter régulièrement le site internet de la COMPA www.pays-ancenis.com

Retrouvez le calendrier de collecte des déchets spécial Le Cellier dans ce Lien. Les jours restent inchangés.

Participez au Conseil de Développement du Pays d'Ancenis



C'est quoi ?

C'est un groupe de personnes (une cinquantaine) habitant le Pays d'Ancenis qui réfléchit et débat librement sur l'amélioration de la vie sur le territoire.

Ça marche comment ?

Il se réunit en groupe thématique environ 1 fois par mois. Chacun choisit la ou les commissions qui l'intéresse(nt) : « Vie Sociale », « Économique » et « Environnement ».

Et concrètement ils font quoi ?

- La commission Vie sociale prépare une restitution de son enquête sur la place des femmes dans les associations.
- La commission Environnement se penche sur le rôle de l'arbre et des haies.
- La commission Économique prépare une restitution de son étude sur l'image des jeunes de leur lieu de vie et leur rapport aux entreprises.

Si vous avez des idées à partager sur ces sujets et souhaitez y participer, contactez les membres à : conseil-de-developpement@pays-ancenis.com



SOS Urgence Garde d'Enfants du Pays d'Ancenis : une solution de garde d'urgence pour les parents

Association présidée par le professeur en Pédiatrie Philippe LABRUNE, SOS Urgence Garde d'Enfants du Pays d'Ancenis met en contact une trentaine de bénévoles avec des parents ayant besoin de faire garder leur(s) enfant(s) dans l'urgence le temps d'une demi-journée ou d'une journée.

Il peut s'agir d'un enfant malade, d'une absence inattendue de l'assistante maternelle, d'un rendez-vous professionnel ou médical...

L'association intervient du lundi au vendredi, hors vacances scolaires. La garde de l'enfant est assurée par une bénévole soit à son domicile, soit au domicile de l'enfant. Toutes membres de l'association, les bénévoles sont soigneusement sélectionnées (entretiens préalables, certificat médical d'aptitude physique et psychologique à la garde d'enfants et extrait de casier judiciaire demandé).

Aucune adhésion n'est nécessaire pour les familles. Une participation financière est demandée pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association et laissée à l'appréciation des familles.

Plus d'infos sur www.sosurgencegardenfants.org ou au 02 51 14 18 61.

Facebook : [sosurgencegardenfants.org/pays-dancenis](https://www.facebook.com/sosurgencegardenfants.org/pays-dancenis)



RENDEZ-VOUS

Le Cellier en janvier

Judi 16
(jusqu'au 15 février)

Recensement de la population
Le Cellier

Judi 16 / 17 h 30 à 20 h
Apéro tricot
Brasserie Tête Haute

Vendredi 17 / dès 19 h 30
Soirée jeux de société
Brasserie Tête Haute

Samedi 18 / 10 h à 12 h
Portes ouvertes de l'école maternelle Les Lonnières
École maternelle publique

Mardi 21 / 18 h 30
Conseil municipal
Mairie

Mercredi 22 / 16 h 30
Heure du conte
Médiathèque Claire Bretécher

Vendredi 24 / dès 19 h 30
Karaoké
Brasserie Tête Haute

Samedi 25 / 9 h 30 à 12 h
Portes ouvertes de l'école Saint-Jean-Bosco
École privée

Mercredi 29 / 14 h à 17 h
Coding goûter
Médiathèque Claire Bretécher

Vendredi 31 / 18 h à 20 h
Marché d'hiver de l'école Saint-Jean-Bosco
École maternelle et élémentaire privée

Vendredi 31 / dès 19 h 30
Concert folk alternatif avec « Ryoddsen »
Brasserie Tête Haute

Le Cellier en février

Samedi 1^{er} / 10 h 30 à 13 h
Repair café
Brasserie Tête Haute

Dimanche 2 / 10 h et 11 h 15
Concert très jeune public « En Boucle »
Salle William-Turner

Mardi 4 / 19 h à 21 h
Réunion publique « Présentation des fiches actions - AML cœur de bourg »
Mairie

Mercredi 5 / 14 h 30 à 17 h
« Carnaval » organisé par Le Comité de Jumelage
Résidence Montclair

Judi 6 / 19 h à 21 h
Book club
Brasserie Tête Haute

Vendredi 7 / dès 19 h 30
Karaoké
Brasserie Tête Haute

Samedi 8 / dès 19 h
Scène ouverte
Brasserie Tête Haute

Vendredi 14 / dès 19 h 30
Soirée SANS VALENTIN
Brasserie Tête Haute

Dimanche 16 / 13 h 30
Concours de Belote (organisé par Loisirs et Détente de Launay)
Salle William-Turner

Mardi 25 / 18 h 30
Conseil municipal : Débat d'Orientation Budgétaire
Mairie



État Civil

NAISSANCES

Aliénor MAYET
19 novembre 2024

Alice DURAND
20 novembre 2024

Suzon LAIGNEAU DUCOIN
20 novembre 2024

Lizio RETAILLEAU
27 novembre 2024

NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse infocom@lecellier.fr

Urbanisme

Permis délivrés entre le 15 novembre et le 11 décembre

PC04402820W1049M01 - Modification des ouvertures, 25 rue des Écureuils

PC04402824W1023 - Construction d'une maison, Chemin du Jusson

PC04402824W1020 - Construction d'un hangar agricole à toiture photovoltaïque, 3 rue du Verger

PC04402824W1019 - Construction de 2 serres agricoles à toiture photovoltaïque, Taillis du Bois Macé

PC04402824W1016 - Rénovation de l'école élémentaire Les Lonnières, création d'une salle de classe dans l'ancien préau, construction d'une chaufferie bois en annexe, 6 allée William-Turner

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police : 17
- Gendarmerie Oudon : 02 40 83 60 01
- Urgence européenne : 112
- Urgence malentendants et sourds : SMS au 114
- Pharmacie de garde : 32 37
- Dentiste de garde : 02 40 29 40 02
- Médecin de garde : 116 117
- ENEDIS Urgence : 09 72 67 50 44
- Gaz de France Urgence : 0 800 47 33 33
- Suez Urgence : 09 77 40 11 21
- Centre anti-poison d'Angers : 02 41 48 21 21
- Violences sexistes et sexuelles : 3919
- Correspondant Ouest-France Guy GARANGER : 06 03 09 29 00
- Correspondante Écho d'Ancenis Josiane KERJOUAN : 06 72 11 36 41
- Correspondante Presse Océan Marine MOREY : 06 51 69 68 15

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN, Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault

Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement au plus tard le 20 janvier pour la parution le 15 février du Lien n°114.

Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
Le fleuve, la terre, la cité

IMPRIM'VERT®